

Image not found or type unknown



Cumul pension inv cat 1 et are

Par **scotline**, le **12/02/2017** à **18:59**

Bonjour à tous,j'ai 48 ans et 14 ans d'ancienneté en arrêt maladie depuis 9 mois, je n'ai pas travaillé 1 an d'affilé depuis les 3 dernières années et donc, fini les indemnités journalières cpam.rnLe medecin conseil a donc validé mon invalidité catégorie 1.rnLe medecin du travail va demander un reclassement dans l'entreprise qui ne sera pas possible et donc débouchera sur un licenciement. rnJ'aimerais avoir vos conseils sur les démarches à venir et surtout savoir si je peux cumuler pension inv cat 1 et are.rnPar avance merci.rnManu.